

Le président

**Monsieur Gilles LANDRE DE LA SAUGERIE**  
**Maire**  
**12 rue des Géraniums**  
**45300 LIGNY-LE-RIBAUT**

Orléans, le 10 octobre 2012

Vos réf. :  
Dossier suivi par : Sylvie BOUCHETTE  
Tél. : 02 38 77 77 09  
E-mail : Sylvie.bouchette@loiret.cci.fr  
Nos réf. : YB/SBO/U

019324

Objet : Elaboration du PLU de Ligny-Le Ribault

Monsieur le Maire,

Par courrier en date du 10 juillet 2012, vous m'avez communiqué pour avis le projet de PLU de la commune de Ligny-Le-Ribault.

Après examen du dossier par mes services, la CCI du Loiret émet un avis favorable.

Toutefois, j'attire votre attention sur les remarques suivantes concernant le règlement et les plans de zonage :

- Dans le règlement de la zone UB, il est fait référence à un secteur UBd qui correspond à un secteur de dépôt de matériaux qui n'est pas identifié sur les plans de zonage,
- De même, à l'article 2 de la zone N, il est fait référence à un secteur Nc qui n'est pas identifié sur les plans de zonage.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations les plus distinguées.



Yves BROUSSOUX